



# Année scolaire 2024-2025

## Collège de Court-Champ

Activités réservées aux élèves de la 5P à la 8P

Activités facultatives et devoirs surveillés  
1er semestre – 17.09.2024 au 31.01.2025

**1er semestre du 17 septembre 2024 au 31 janvier 2025**

### Enfant

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

### Parents

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : ..... NPA : ..... Ville : .....

E-mail : .....

☎ privé : ..... ☎ portable : .....

### Activités Commence le mardi 17 septembre 2024

Plusieurs activités peuvent être choisies. Cocher (x) le/s choix : (pas de confirmation)

	1er semestre	
<b>Cours d'improvisation pour les 7-8P / Max 12 pers. Avec un pique-nique</b>	Lundi 11h55 - 12h40 7P <input type="checkbox"/>	Mardi 11h55 - 12h40 8P <input type="checkbox"/>
<b>Cours d'improvisation pour les 5-6P / Max 12 pers.</b>	Jeudi 12h40 - 13h25 <input type="checkbox"/>	5-6P <input type="checkbox"/>
<b>Zumba NOUVEAU</b>	Vendredi 12h10 - 12h40 7-8P <input type="checkbox"/>	12h40 - 13h25 <input type="checkbox"/>
<b>Devoirs surveillés 5 à 8P après l'école</b>	Lundi 15h10 - 16h10 <input type="checkbox"/>	Mardi 15h10 - 16h10 <input type="checkbox"/>
	Jeudi 15h10 - 16h10 <input type="checkbox"/>	

En s'inscrivant, le/s parent/s confirme/nt avoir pris connaissance du règlement (qui se trouve sur le site de l'ASIRE [www.asire.ch](http://www.asire.ch)) et s'engage/nt à payer, semestriellement, le tarif de/s activité/s choisie/s. Inscription indispensable avant le **6 septembre 2024**.

Aucune confirmation n'est envoyée, vous êtes informés en cas d'annulation du cours.

Si les devoirs sont terminés, le parent soussigné autorise son enfant à quitter la classe avant la fin de l'horaire susmentionné :  Oui  Non

*L'enfant n'est donc plus sous la responsabilité de l'ASIRE.*

Date : ..... Signature : .....